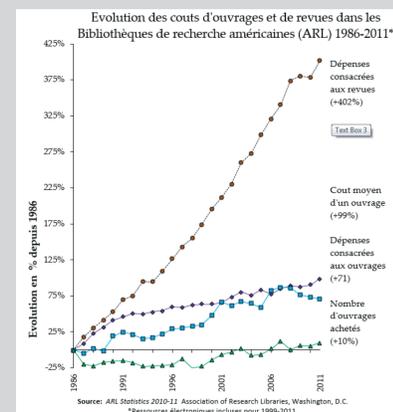


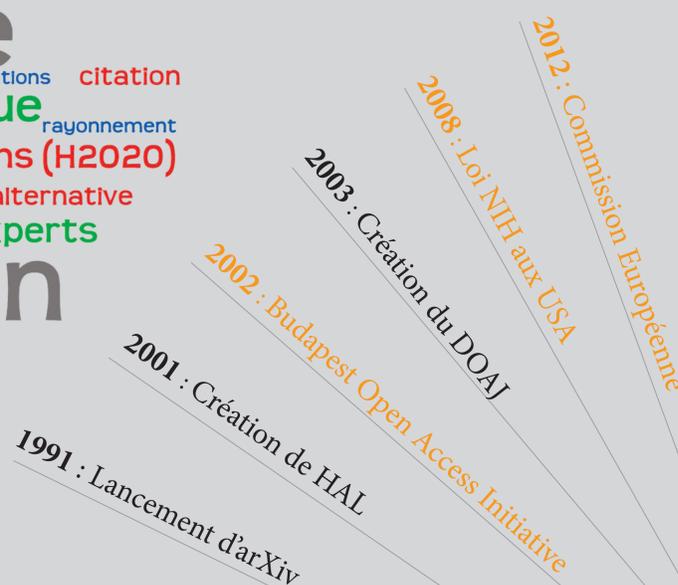
La crise de la communication scientifique

Cette crise est née d'un contexte multiple :

- Des **coûts d'abonnement aux revues scientifiques qui explosent** dans un contexte de restrictions des budgets universitaires
- Une édition qui ne répond plus toujours aux **besoins de la communication scientifique moderne** :
 - Des délais de publication trop importants
 - Multiplication des canaux de communication
 - De nombreux documents échappent aux circuits traditionnels de publication : communications, tables rondes, journées d'étude, etc.
- **Développement d'internet et des technologies informatiques** permettant une nouvelle forme de diffusion de la production scientifique
- Et une question de fond : **à qui appartiennent les résultats de la recherche**, surtout lorsqu'elle est faite largement avec de l'argent public ?



L'OA, des enjeux et opportunités pour les chercheurs, les communautés de chercheurs, les universités et instituts de recherche



L'Open Access en bref

Le rêve de l'Open Access

Le mouvement de l'OPEN ACCESS est donc né comme une réponse à « des besoins fonctionnels de faire de la science ».

Un premier pas officiel a été fait en 2002, lors de la Budapest Open Access Initiative qui a défini l'Open Access comme suit :

« la mise à disposition gratuite sur l'Internet public, permettant à tout un chacun de lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces articles [...]. La seule contrainte sur la reproduction et la distribution, et le seul rôle du copyright dans ce domaine devrait être de garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. »

Pour parvenir à cet objectif, deux stratégies complémentaires sont alors identifiées :

- Le dépôt des publications dans les archives ouvertes : la Voie Verte
- Les revues scientifiques en libre accès : la Voie Dorée

1991 : Création d'arXiv, base de prépublications en physique, née du besoin d'échanges rapides des résultats au sein d'une communauté scientifique. Se généralisera à d'autres domaines : mathématiques, informatiques, biologie, etc.



2001 : Le CNRS lance l'archive ouverte HAL (Hyper Articles en Ligne), où tout chercheur peut déposer ses publications.



2002 : Budapest Open Access Initiative : prise de position de chercheurs et d'institutions du monde entier en faveur de l'Open Access.



2003 : Création du DOAJ (Directory of Open Access Journals), portail international recensant les revues scientifiques en libre accès.



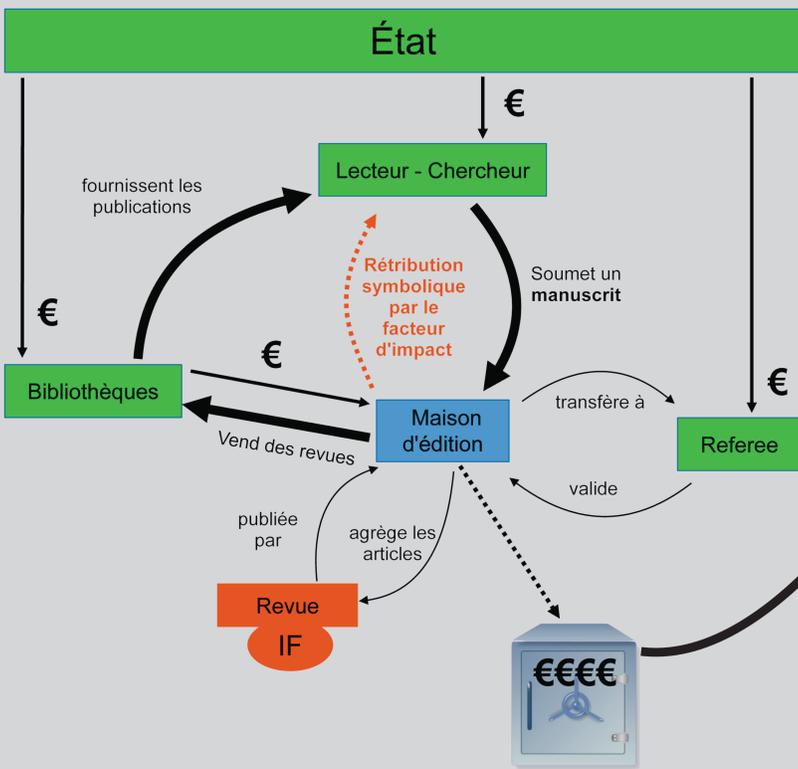
2008 : La loi NIH rend obligatoire la publication en accès libre de toute recherche financée sur les fonds du NIH (National Institute of Health).



2012 : Communication de la Commission européenne stipulant que les publications issues des recherches, ainsi que les données de recherche financées par des fonds européens, doivent être en libre accès après un embargo de 6 à 12 mois.



L'édition scientifique traditionnelle : le chemin d'une publication



Ce schéma s'applique particulièrement aux disciplines fonctionnant autour des articles publiés dans les revues. Il existe cependant d'autres modèles d'édition scientifique : les SHS par exemple, fonctionnent plutôt autour de l'édition d'ouvrages, les informaticiens attachent une grande importance aux publications proposées lors de colloques tandis que les physiciens déposent quasiment systématiquement leurs publications dans une archive ouverte (ArXiv).

Des profits considérables pour les éditeurs commerciaux

Données 2014 Valeurs en millions d'euros	Chiffre d'affaire total du groupe d'appartenance	Chiffre d'affaire de la branche IST*	Taux de marge opérationnelle de l'IST
Elsevier	7159	2540	37,2 %
Springer MacMillan/Nature	1255	972	39 %
Wiley Blackwell	1617	941,5	28,6 %
Thomson Reuter	11140	896,5	32,4 %
Wolter Kluwer	3660	816	24,1 %
Informa (Taylor & Francis)	1557	560	36,7 %
American Chemical Society	402	351	14,5 %

* IST : Information Scientifique et Technique

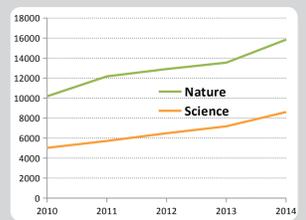
Le marché de l'édition scientifique est aujourd'hui dominé par quelques grandes maisons d'édition qui sont des sociétés à but (très) lucratif dont les chiffres d'affaires, mentionnés dans le tableau ci-dessus, sont le reflet de processus de fusion-acquisition répétés au détriment des petits éditeurs. Ces derniers sont progressivement rachetés par les majors de l'édition scientifique depuis une vingtaine d'années.

Ce processus, concernant aussi bien les sciences de la nature que les sciences sociales, a pour conséquences :

- Une augmentation du nombre total d'articles pour ces grands éditeurs
- Une augmentation du nombre de citations de leurs articles dans leurs journaux
- Une augmentation des facteurs d'impact de leurs journaux

Seuls quelques éditeurs de taille moyenne, héritiers des anciennes sociétés savantes nationales, ou quelques groupes de presse universitaires concurrencent encore ces grands groupes, dont par exemple :

- ACS, APS, IEEE, IET et RSC
- Cambridge University Press, Oxford University Press, California University Press

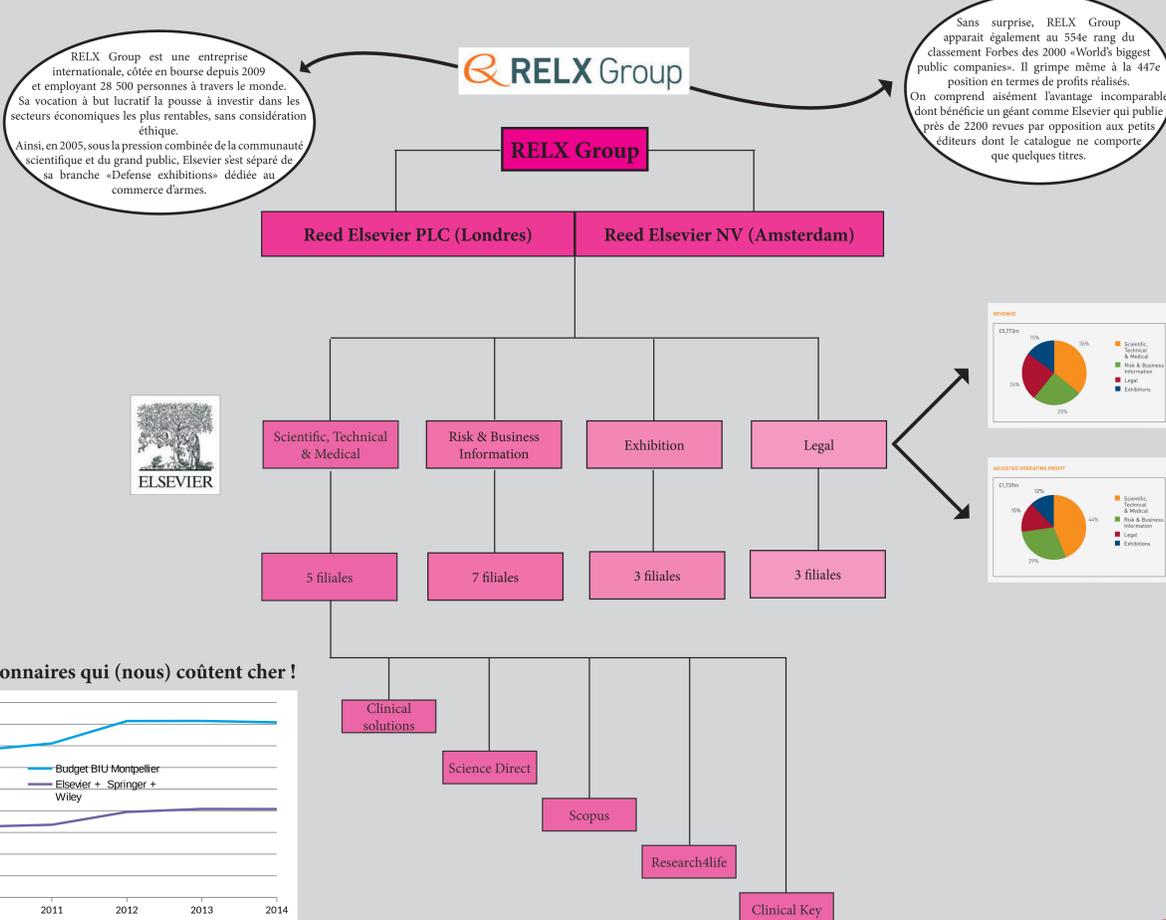


Evolution du coût des abonnements à Nature et Science pour la BIU de Montpellier, en euros, de 2010 à 2014.

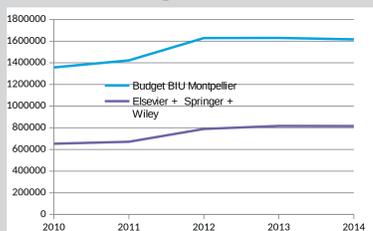
L'édition scientifique traditionnelle



Elsevier : un éditeur commercial à but lucratif



Des actionnaires qui (nous) coûtent cher !



En euros, part des abonnements pris auprès des éditeurs Elsevier, Springer et Wiley sur le budget total de la BIU de Montpellier.

Une (très) brève histoire de l'édition scientifique

1665 : naissance des deux premières revues scientifiques : le «Journal des Sçavans» et les «Philosophical Transactions of the Royal Society», éditées par des sociétés savantes.

Les sociétés savantes seront les principaux éditeurs de revues scientifiques jusqu'au début du 20^e siècle. Associations ou entreprises à but non lucratif, elles visent la promotion d'un domaine scientifique. A ce titre, elles publient donc des revues dans une perspective non commerciale qui favorise une diffusion large des contenus scientifiques grâce à des barrières financières les plus faibles possible.

1950's : Apparition des premiers éditeurs commerciaux.

Suite à la seconde guerre mondiale, l'augmentation importante des budgets alloués à la recherche fondamentale et appliquée va entraîner une forte inflation du nombre de manuscrits. Face à cette situation, les sociétés savantes auront du mal à répondre à la demande croissante et ouvriront donc la porte aux éditeurs commerciaux, mieux structurés pour absorber cet afflux de publications scientifiques.

1970's : Développement de la bibliométrie : renforcement du poids des éditeurs commerciaux par rapport aux sociétés savantes.

1980-90's : Processus de fusion/acquisitions et emprise accrue des éditeurs commerciaux sur le marché de l'édition scientifique.

2000's : Arrivée sur ce marché d'éditeurs à but lucratifs dont l'activité principale est souvent très éloignée de l'édition scientifique.

Ces sociétés à but lucratif majoritairement cotées en bourse n'ont pas pour objectif la diffusion de la production scientifique mais cherchent plutôt des niches économiques rentables afin de maintenir leurs taux de profits annuels et de satisfaire les intérêts économiques de leurs actionnaires.



COMMENT ?

Évaluation par les pairs : quantitative et qualitative

De manière individuelle et/ou lors de l'évaluation des unités/laboratoires de recherche, effectuée par des comités constitués de leur pairs tel qu'HCERES. Les critères de l'HCERES:

1. Qualité scientifique et production (Importance du facteur d'impact mentionné dans les rapports)
2. Rayonnement et attractivité académiques
3. Relations avec l'environnement social, économique et culturel
4. Organisation et vie de l'unité
5. Implication dans la formation par la recherche
6. Stratégie et perspectives scientifiques.

Évaluation par la bibliométrie : quantitative

Les outils bibliométriques traitent les données issues des citations. Destinés, au départ, aux bibliothécaires pour gérer des collections de revues, ils sont ensuite utilisés pour évaluer et classer ces revues. A partir des années 1990, ils servent à l'évaluation de groupes de recherche puis progressivement à des évaluations individuelles de chercheurs. Ceux-ci finissent par assimiler évaluation et bibliométrie. Ces outils d'évaluation de la recherche sont principalement aujourd'hui l'analyse des citations et les facteurs d'impact des publications.

L'étude bibliométrique ne saurait remplacer l'évaluation par les pairs, elle doit être accompagnée d'une évaluation qualitative pour être utilisée correctement.

POURQUOI ?

L'évaluation des chercheurs et enseignants chercheurs se fait de manière individuelle par des comités de spécialistes dans les cas suivants :

- Recrutement
- Changement de corps, promotions
- Recherche de financement

Au vu du nombre croissants de dossiers à examiner lors des commissions, la bibliométrie peut prendre parfois une place (trop) importante dans le classement des dossiers au détriment d'une évaluation précise et qualitative du dossier de recherche.



Évaluation de la recherche

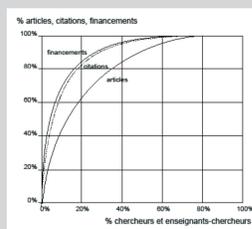
Publish or perish - Be cited or be slighted

Facteur d'impact : définition

L'IF caractérise des revues et non pas des articles, aussi bons soient-ils ! De ce fait il ne peut pas servir à évaluer des chercheurs.

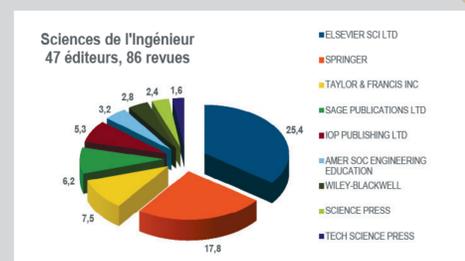
La distribution des citations, au sein d'une même revue, obéit à une loi de type Pareto, indiquant dans la majorité des cas que 20 % des articles de la revue obtiennent 80 % des citations ce qui est sûrement la meilleure illustration du fait que l'IF caractérise des revues et non des articles.

La distribution des financements suit la même tendance que celle des citations ; 80 % de ceux-ci sont alloués à 20 % des auteurs. {Yves Gingras, Les dérives de l'évaluation de la recherche : du bon usage de la bibliométrie, Eds. Raisons d'Agir, 2014}



A qui profitent les facteurs d'impact ?

Dans chaque discipline du Web of Sciences, il est possible de comptabiliser le nombre de revues total et l'impact de chaque revue dans cette discipline. Les facteurs d'impact cumulés par éditeur montrent que les grands éditeurs obtiennent le plus grands facteurs d'impact cumulés (source JCF-2013).



Mon IF est trop bas, ma carrière est foutue !



Les limites du facteur d'impact

Parmi les biais imputables à l'utilisation abusive du facteur d'impact, figurent notamment :

- La comparaison de revues de différents domaines, qui n'a pas de sens : une discipline peu représentée en nombres d'individus aura un IF moyen inférieur à une discipline fortement représentée
- Le calcul du facteur d'impact sur deux ans, qui pénalise les sciences sociales au profit des sciences de la nature
- La sur-représentation des revues anglophones
- La course à la publication à fort IF favorise une recherche à court terme au service de l'innovation au détriment d'une recherche plus fondamentale et sur du long terme

Le rapport des chercheurs vis-à-vis de leur travail de publication est détourné de sa fonction première : la diffusion des connaissances et des résultats au profit d'une évaluation trop métrique.

Evaluation et Open Access ...

Tout chercheur qui le souhaite doit pouvoir, comme c'est le cas en Allemagne, rendre librement accessibles ses articles scientifiques, au terme d'une durée raisonnable après publication, en tenant compte des différences entre disciplines.

Cette nouvelle liberté devra s'accompagner :

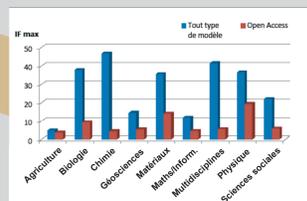
- D'un soutien spécifique au développement de plates-formes et d'infrastructures de dépôt et d'archives ouvertes (notamment HAL, portée par le CNRS)
- De nouveaux modes d'évaluation des chercheurs, comme le préconise l'Académie des Sciences, en intégrant un critère de publications en accès ouvert.

L'accès libre aux données de la recherche, dont les modalités font l'objet de travaux suivis, constituera le prolongement de l'accès libre aux publications.

(Extrait de la Stratégie Numérique du Gouvernement – 18 juin 2015)

... des actions à promouvoir

Les publications en Open Access ont des facteurs d'impact maximum inférieur aux publications qui n'utilisent pas l'Open Access. (d'après les données du JCR-2014)



«Auteur-payeur», «hybride», de quoi parle-t-on ?

La dérive de la voie dorée : le modèle «auteur-payeur»

«Aujourd'hui toutefois, le gold se confond de plus en plus avec le modèle auteur-payeur : l'auteur doit ainsi s'acquitter de taxes auprès de son éditeur afin de voir son contenu proposé en accès immédiat et gratuit pour le lecteur dès sa publication. Ces frais imposés au chercheur (connus sous le nom d'«APC» - Article Processing Charges) peuvent s'élever jusqu'à plusieurs milliers d'euros par publication. Selon Jean-Claude Guédon, ce modèle est une version pervertie du standard originel lequel doit rester «gratuit en amont et libre en aval».

Arabesques n°79-2015, «Déverrouiller la recherche», p. 9

Le modèle hybride

« [il] consiste, pour une revue, à publier non, le choix étant celui de l'auteur choisissent l'open access pour leur article La situation hybride réside en ce que des articles d'une revue sont en open access pendant que d'autres –de la même revue– ne le sont pas. Lors de la soumission de son article, l'auteur se voit donc proposer une option de paiement pour passer en open access [...]»

Open Access : voies et modèles économiques, Nathalie Reymonet, 2012

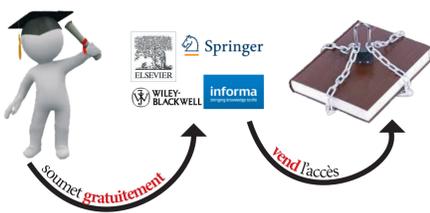


MODÈLE AUTEUR-PAYEUR

MODÈLE HYBRIDE

VOIE DORÉE ORIGINELLE

MODÈLE LECTEUR-PAYEUR

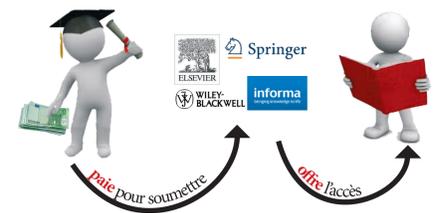


La peste ou le choléra ?

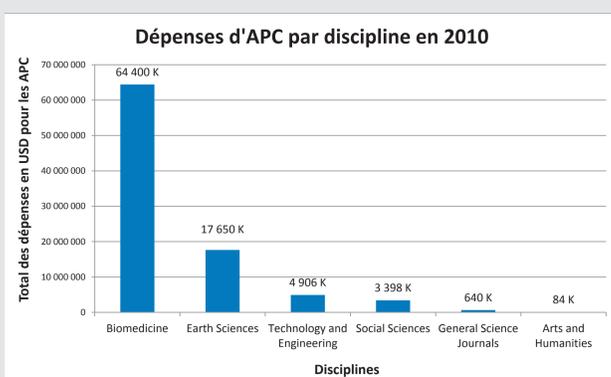
Voici, de manière caricaturale, le choix proposé à la communauté scientifique en passant du «lecteur-payeur» à «l'auteur-payeur». Dans le premier modèle, les bibliothèques, contraintes budgétairement, réduisent leur offre documentaire, tandis que dans le second le chercheur voit sa capacité de publication directement liée à l'état aléatoire des finances de son laboratoire.

De plus, en atomisant ainsi les transactions financières, l'éditeur renforce son emprise sur le chercheur et restreint encore sa marge de négociation déjà fort réduite par les spécificités du marché de l'édition scientifique : publications non substituables, marché inélastique et clients captifs.

MODÈLE AUTEUR-PAYEUR



La voie dorée détournée



D'après : Solomon, D. J. and Björk, B.-C. (2012), A study of open access journals using article processing charges. J. Am. Soc. Inf. Sci., 63: 1485–1495. doi: 10.1002/asi.22673

Etude menée sur 1 370 revues répertoriées dans le DOAJ comme facturant des APC, ayant, en 2010, publié 100 697 articles pour un montant total d'APC de 91 078 558 USD. Le prix moyen était de 905 USD en 2010 alors qu'il est aujourd'hui estimé par plusieurs sources à 2200 euros en moyenne !

Des éditeurs prédateurs parasitent l'Open Access

L'essor de l'édition en open access a entraîné l'apparition d'une multitude d'éditeurs de revues scientifiques de mauvaise qualité, uniquement attirés par l'opportunité de profits rapides et importants obtenus grâce au système de l'auteur-payeur. Ces «éditeurs prédateurs» ne proposent pas les standards d'édition scientifique traditionnels. Grâce à une politique agressive d'envois répétés de courriels, ils piègent quantité d'auteurs inattentifs qui hypothèquent potentiellement la suite de leur carrière en publiant chez ces éditeurs peu scrupuleux.

Une liste noire de ces «éditeurs prédateurs» est tenue à jour par un bibliothécaire du Colorado (USA) : Jeffrey Beall's list, consultable en ligne : <http://scholarlyoa.com/about/>

Payer pour publier, certainement pas !

Résultat du lobbying des éditeurs traditionnels pour imposer le modèle de l'auteur-payeur comme modèle unique de financement de l'OA, l'idée selon laquelle il faut obligatoirement payer pour publier en OA s'est largement répandue. Elle est pourtant fautive !

Ainsi, sur les quelques 10 000 revues OA recensées actuellement dans le DOAJ, seul un tiers conditionne la publication d'un article au paiement d'APC. Il existe donc environ 6 600 revues dans lesquelles un auteur peut publier gratuitement ! Et pour les autres, une politique d'exemption des frais s'applique généralement pour les auteurs de pays en voie de développement.



D'après des projections, si le modèle auteur-payeur se généralisait en France, le budget documentaire du CNRS se situerait autour de 94,6 M€ dans le cas d'une hypothèse extrême (ensemble des 43 000 articles annuels publiés en OA, avec des APC moyennes à 2200 €) ou autour de 31,5 M€ dans le cas d'une hypothèse plus modérée (seuls un tiers des auteurs co-publiant s'acquitteraient des APC) – un chiffre qui représente encore le double des achats documentaires actuels du CNRS, chiffrés à environ 15 M€ par an !

Vous aimeriez publier en Open Access mais vous ne connaissez pas les revues concernées ? Rassurez-vous, il existe un répertoire international des revues en libre accès :

DOAJ (Directory of Open Access Journals)

Fondé en 2003, il recense aujourd'hui
10 529 journaux représentant
134 pays et totalisant
2 080 716 articles !

« Une revue en libre accès est une revue à comité de lecture, c'est-à-dire un ensemble d'articles expertisés et publiés sous un titre de revue commun. La publication est directement produite dans un mode libre et ouvert. La revue gold est gratuite pour l'auteur et l'accès au contenu est libre pour le lecteur (aucune barrière financière, juridique ou technique). L'auteur publie selon le processus d'évaluation scientifique traditionnel. Le financement est institutionnel (soutien public). Des dérives laissent croire qu'il s'agit de faire payer les auteurs pour publier, ce qui est le fait d'autres modèles. »

*Open Access : voies et modèles économiques,
Nathalie Reymonet, 2013*

Un doute sur la qualité des revues en libre accès ?

«DOAJ is a white list of open access journals and aims to be the starting point for all information searches for quality, peer reviewed open access material.»
<https://doaj.org/about>



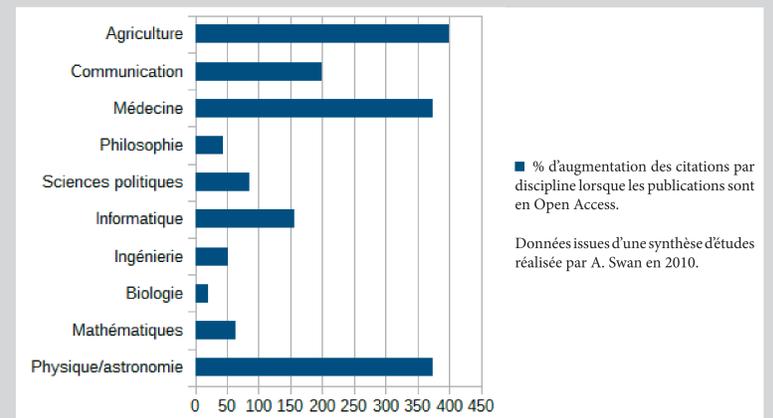
Pour aller encore plus loin dans l'exigence de qualité, un "DOAJ Seal" est maintenant attribué aux revues démontrant la plus grande rigueur en matière de processus de publication.

DÉFINITIONS

« Revues alternatives : en second lieu, les savants ont besoin des moyens pour lancer une nouvelle génération de revues alternatives engagées dans le libre accès et pour aider les revues existantes qui choisissent d'opérer la transition vers l'accès libre. Puisque les articles de revues devraient être diffusés aussi largement que possible, ces nouveaux périodiques n'invoqueront plus le droit d'auteur pour restreindre l'accès et l'utilisation du matériel qu'ils publient. Puisque le prix constitue un obstacle à l'accès, ces nouvelles revues ne factureront pas l'abonnement ou l'accès, et se tourneront vers d'autres méthodes pour couvrir leurs frais. »

Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert, 14 février 2002

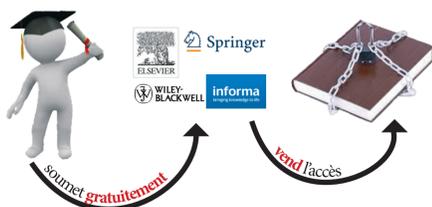
Boostez votre taux de citations !



La voie dorée originelle

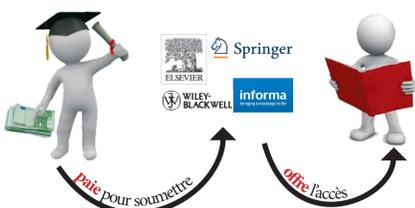


MODÈLE LECTEUR-PAYEUR



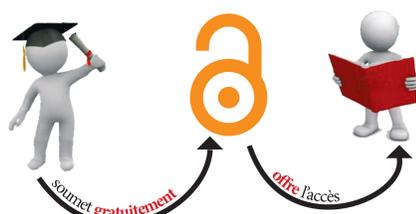
Dans le modèle traditionnel «lecteur-payeur», une institution s'abonne à une revue et en offre l'accès à ses lecteurs. L'augmentation quasi constante du coût des abonnements conjuguée à l'inflation du nombre de revues scientifiques conduit aux limites de ce modèle : les BU doivent supprimer des abonnements et ainsi appauvrir leur offre à destination de la communauté universitaire.

MODÈLE AUTEUR-PAYEUR



Le modèle «auteur-payeur» offre au lecteur l'accès libre à une publication, contre le paiement par l'auteur d'une somme (APC) variant de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros. Ce détournement de l'OA original pose la question de la capacité de paiement des APC et des inégalités qui en découlent et ouvre la porte aux éditeurs prédateurs qui pervertissent le système.

VOIE DORÉE ORIGINELLE



En finançant intégralement la revue en amont, ce modèle idéal de revue scientifique en Open Access permet à l'auteur de soumettre gratuitement son manuscrit et au lecteur d'y accéder librement et gratuitement. Ces revues peuvent être financées par une multitude d'institutions : laboratoires, universités, instituts de recherche, sociétés savantes, bibliothèques, etc.

Un modèle alternatif crédible : l'épi-revue

Qu'est-ce qu'une épi-revue ? Le préfixe « épi » signifie « sur », « au-dessus ». Il s'agit donc de revues électroniques en libre accès, alimentées par les articles déposés dans les archives ouvertes telles que HAL ou ArXiv, et non publiés par ailleurs.

Les comités éditoriaux des épi-revues organiseront l'activité d'évaluation et de discussion scientifique des prépublications soumises ou sélectionnées. Les épi-revues [...] apportent une valeur ajoutée [aux archives ouvertes] en apposant la caution scientifique d'un comité éditorial à chaque article retenu.

La plate-forme Episciences est destinée à accueillir des épi-journaux de toutes disciplines scientifiques. Cela permettra de réaliser des revues à moindre coût et de mettre en œuvre le libre accès aux versions électroniques des articles. Le projet propose ainsi une alternative aux modèles économiques existants, sans pour autant se placer en concurrence avec les éditeurs.

Aucune cession de droit n'est signée avec les auteurs qui conservent leurs droits patrimoniaux sur leurs articles.

Quelques exemples de modèles économiques de revues en libre accès :

- Subventions institutionnelles
- Frais de publication – APC
- Hybride : abonnements + OA payant
- Services à valeur ajoutée – Freemium

La **voie verte**, ou *green open access*, qualifie l'auto-archivage par les chercheurs ou l'archivage par une tierce personne du texte intégral des publications dans des sites d'archives ouvertes. Elle correspond à la première stratégie préconisée dans *l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert* en 2002.

De nombreux avantages :

- Augmente la visibilité et permet l'augmentation du taux de citation
- Permet la pérennité de l'archivage
- Facilite la diffusion des résultats de la recherche
- Valorise la production scientifique d'une institution, d'un organisme
- Assure l'archivage pérenne des dépôts

La voie verte : les archives ouvertes



La référence en France : HAL (Hyper Article en Ligne)



2000

2001

2013

Création du Centre pour la Communication Scientifique Directe (CCSD)

Lancement de l'archive ouverte HAL par le CCSD

Signature par de nombreux organismes (ANR, EPST, Universités...) de l'utilisation de HAL, au niveau national, comme archive ouverte mutualisée

Dans d'autres domaines...

arXiv.org

La pionnière, **arXiv** a été développée aux Etats-Unis en 1991 comme archive pour les prépublications (pre-prints) de physique. Près de 1,1 millions de publications sont déposées sur arXiv.

RePEc

En sciences économiques, **RePEc** (Research Papers in Economics) fournit les liens vers plus de 1,3 millions documents.

PubMed

PubMed Central® (PMC) : est une archive ouverte en biomédecine et sciences de la vie. En mars 2015, elle contenait approximativement 3,3 millions d'articles.

Quelques règles de dépôt :

- Le dépôt doit s'effectuer en accord avec les co-auteurs et dans le respect de la **politique des éditeurs**
- HAL se réserve le droit de refuser les articles ne correspondant pas aux critères de l'archive
- Tout dépôt est définitif après la mise en ligne. Il est possible d'ajouter une nouvelle version
- Tous les fichiers accompagnant le dépôt sont archivés à long terme au CINES
- Le droit d'auteur doit être respecté lors de la diffusion de documents

Pour connaître la politique des éditeurs :

SHERPA/ROMEO

Héloïse

DULCINEA

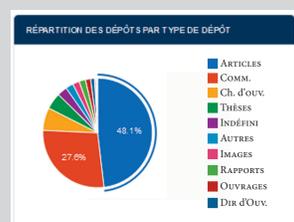
HAL : à quoi ça sert ?

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL est destinée au dépôt et à la diffusion de publications scientifiques de niveau recherche, publiées ou non, et de thèses, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, publics ou privés.

Objectifs :

- Garantir l'accessibilité au texte intégral
- Favoriser la visibilité à l'international
- Enrichir automatiquement les référentiels institutionnels
- Limiter la saisie des références à un seul système
- Archiver de façon pérenne (URL simplifiée et stable)
- Dater le dépôt

En septembre 2015, un million de références sur HAL, dont 400 000 avec le texte intégral.



Valorisez votre thèse !



Le serveur TEL (thèses-en-ligne), environnement particulier de HAL, a pour objectif de promouvoir l'auto-archivage en ligne des thèses de doctorat et habilitations à diriger des recherches (HDR). La procédure de dépôt est la même que pour HAL, avec toutefois l'obligation de joindre le texte intégral.

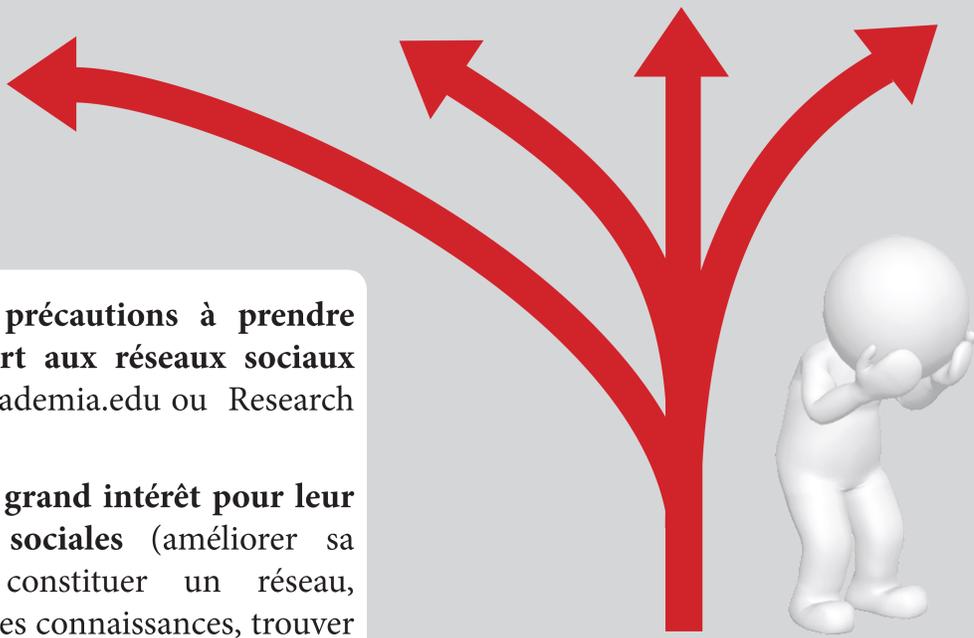
En septembre 2015, plus de 50 400 thèses déposées.



À SAVOIR : Le dépôt électronique des thèses tend à se généraliser dans les universités et les établissements d'enseignement supérieur (application STAR : signalement des thèses, archivage et recherche). Pour les établissements de soutenance, il devient plus facile d'en assurer la diffusion sur internet mais celle-ci est subordonnée à l'autorisation du nouveau docteur.

Quelques précautions à prendre par rapport aux réseaux sociaux comme Academia.edu ou Research Gate.

Ils ont un grand intérêt pour leur fonctions sociales (améliorer sa visibilité, constituer un réseau, échanger des connaissances, trouver des collaborateurs, effectuer une veille),... mais ils ne sont pas le lieu où archiver vos publications pour les rendre accessible à tous, et ce d'autant plus que ces dépôts sont en général illégaux.



Attention : ce sont des entreprises privées, sans aucune garantie de pérennité, de qualité, de gratuité et d'accessibilité aux données. Malgré leur discours sur l'Open Access, leur but n'est pas philanthropique : « si c'est gratuit, c'est vous le produit ! » (Andrew Lewis (2010), traduit et cité par E. Barthe : Si c'est gratuit, ça peut disparaître à tout instant.

Être lu pour être reconnu en toute légalité



Le droit des éditeurs

- Respect du contrat signé

Pour connaître la politique des éditeurs et savoir si vous pouvez déposer dans une archive ouverte le préprint, le post-print ...

- Respect de l'embargo

Actuellement, 93% des revues autorisent l'auto-archivage dont 63% l'auto-archivage des post-prints.



Le droit des auteurs

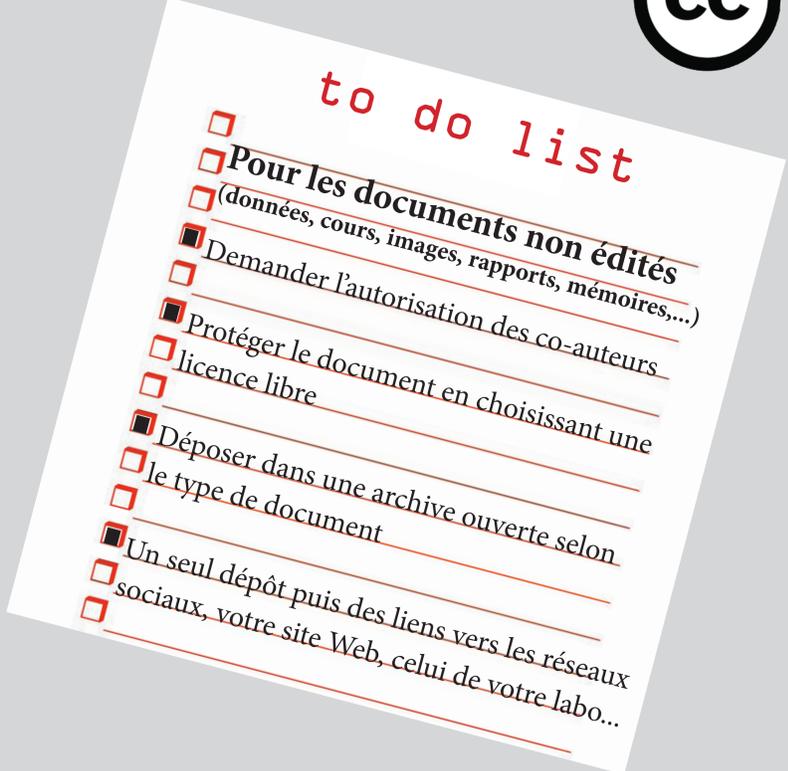
Tous les auteurs d'un article ont des droits :

- Le droit de paternité est inaliénable
- Le droit à négocier ou à demander une exception
- La possibilité de protéger ses écrits non édités avec des licences libres



Dans Sherpa/RoMEO, les éditeurs qui acceptent le dépôt des pré-publications sont identifiés par les couleurs jaune et verte.

Les éditeurs qui acceptent le dépôt des post-publications sont identifiés par les couleurs bleue et verte. Enfin, les éditeurs qui autorisent le dépôt des pré et post-publications sont dits «verts» ou «Green».





<http://fr.slideshare.net/Affinity-Engine/big-data-43666013>

DONNÉES DE RECHERCHE (research data):

« Enregistrements factuels (chiffres, textes, images et sons) qui sont utilisés comme sources principales pour la recherche scientifique et sont généralement reconnus par la communauté scientifique comme nécessaires pour valider des résultats de recherche. »

(OCDE, 2007)

- Données de terrain
- Données statistiques
- Données -omiques
- Données d'expérimentation

JEUX DE DONNÉES (data set):

« l'agrégation, sous une forme lisible, de données brutes ou dérivées présentant une certaine « unité », rassemblées pour former un ensemble cohérent. » (Gaillard, 2014).

Quelques exemples:

- Cumuls de lame d'eau, profils de vents d'altitude
(portail de données publiques de Météo France)
- Résultats des élections législatives par circonscription
(data.gouv.fr)
- Relevés de concentration du phytoplancton Dinophysis
(Ifremer)



Libérez vos données !



L'ouverture des données (Open data) a pour objectif la diffusion libre, gratuite et universelle, via internet, des données d'origine publique ou privée (plus particulièrement celles financées sur fonds publics). Elle permet d'utiliser, de modifier et de redistribuer librement les données.

PHASE 1

Attribuer un identifiant unique et pérenne à des données

Cela permet de garantir la paternité des données, de faciliter la citation et la réutilisation et de donner une meilleure visibilité



PHASE 2

Choisir une licence de diffusion

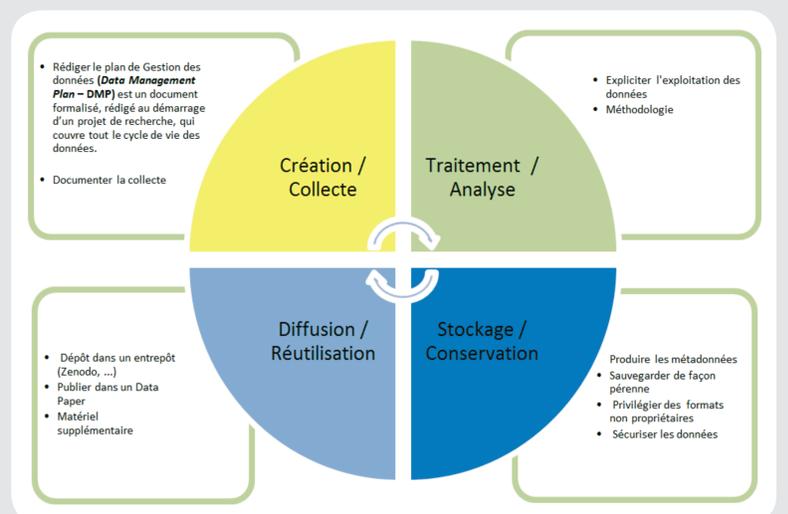


Open Data Commons
Legal tools for Open Data

Une licence permet de protéger ses données, d'en garantir la paternité et la réutilisation.

PHASE 3

Respecter les étapes du cycle de gestion des données



Le service DOI Citation formatter de Datacite vous permet de générer automatiquement une citation à partir d'un DOI
<http://crosscite.org/citeproc/>



Le projet de loi sur le numérique, attendu pour 2016, doit mentionner le droit des auteurs de rendre publiquement accessible la version acceptée de sa publication. Quelques dizaines d'établissements recommandent le dépôt en libreaccès des travaux de leurs chercheurs et ont mis en place un dépôt institutionnel.

Toutefois, en l'absence de mandat national, seuls de rares institutions comme l'INRIA, l'Ifremer ou l'Université d'Angers ont déjà fait le d'un mandat imposant le dépôt dans l'archive institutionnelle de choix l'ensemble des publications de leurs chercheurs.

Pionnier dans ce domaine, l'Ifremer met ainsi à disposition sur Internet 82% des publications produites par ses chercheurs depuis 2005.



L'Open Access est-il obligatoire ?

De la recommandation à l'obligation, les textes rédigés en faveur d'une politique pour le libre accès des résultats et données de la recherche issus de fonds publics se multiplient dans le monde entier. Un rapide panorama des initiatives réalisées à l'étranger permet de mesurer le chemin qui reste à parcourir en France.



Les politiques de dépôt dans le monde

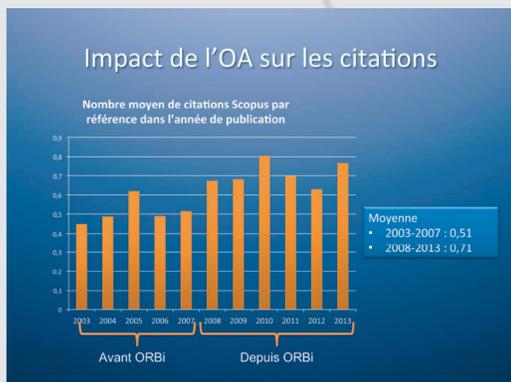
Plus de 482 politiques en faveur de l'open access sont recensées dans le répertoire mondial des dépôts et politiques d'archives ouvertes (Roarmap).

Depuis 2011, **des lois** votées en Allemagne, en Espagne, en Italie et en Argentine organisent, voire imposent l'accès libre et gratuit à la recherche financée par des fonds publics. La mise en place de plates-formes nationales voire internationales comme Scielo pour l'Amérique du Sud viennent faciliter la mise en œuvre de telles politiques.

Certaines institutions comme l'Université de Minho au Portugal ou l'Université de Liège en Belgique sont internationalement réputées pour leur démarche active en la matière.

Les **agences de financement de la recherche** exigent, à différents degrés, la publication en open access pour les projets qu'elles financent: l'obligation de dépôt en libreaccès est la règle pour les projets financés par le Wellcome Trust au Royaume-Uni, tout comme elle l'est aux Etats-Unis pour les projets financés, par exemple, par les National Institutes of health.

C'est le cas également du programme HORIZON 2020 qui regroupe pour la période 2014-2020 les financements de l'Union européenne en matière de recherche et d'innovation.



Sous peine de sanctions financières, chaque projet bénéficiaire d'un financement H2020 a l'obligation d'assurer l'accès gratuit en ligne des publications scientifiques résultant du projet.

Cette mise en ligne peut se faire via un dépôt dans un répertoire d'archive ouverte: OpenAire est la plate-forme qui rassemble tous les dépôts liés à un projet H2020.

Les publications peuvent aussi être accessibles par le biais d'une revue open access, auquel cas les frais de publications éventuels peuvent être intégrés au financement du projet.



À l'Université de Liège depuis 2007, les chercheurs ont l'obligation de déposer une version électronique de tous leurs articles publiés depuis 2002 dans l'archive locale, Orbi.

Comme le montre le graphique ci-dessus, l'impact en matière de visibilité est sans appel.

Préservez
l'argent
public

Publiez
sans payer

Libérez
vos données

Participez
à la Science
ouverte

Méfiez-vous
des
prédateurs

Exigez un
cadre légal

Faites
respecter
vos droits

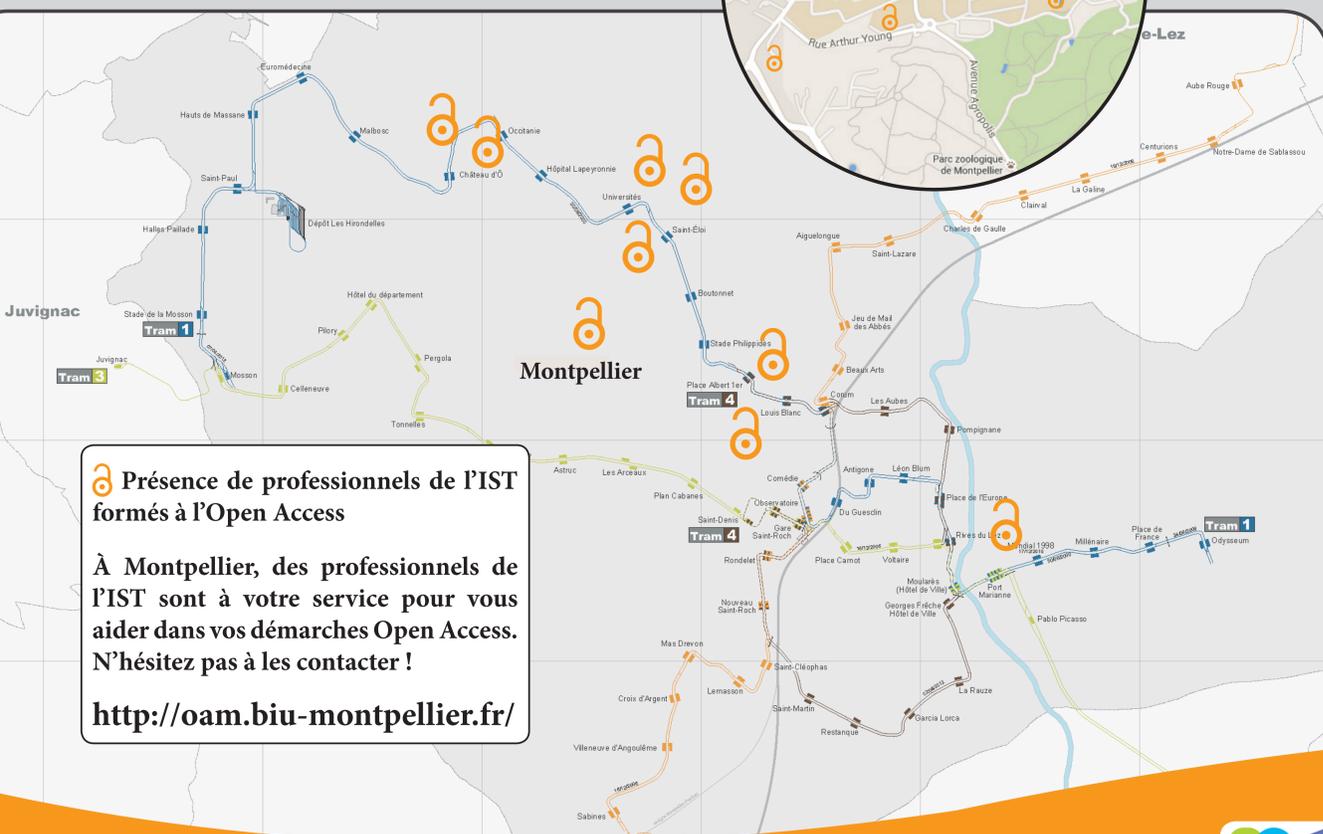
Empruntez
la voie verte

Laissez
tomber vos
facteurs

Réappropriiez-vous vos publications



Envie d'Open Access ?



 Présence de professionnels de l'IST formés à l'Open Access
À Montpellier, des professionnels de l'IST sont à votre service pour vous aider dans vos démarches Open Access. N'hésitez pas à les contacter !
<http://oam.biu-montpellier.fr/>



QUELQUES
INCONTURNABLES
DE L'OPEN ACCESS

